



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de LA CAPELLE
34 RUE DU GENERAL DE
GAULLE
02260 LA CAPELLE

Département

Aisne

Arrondissement

Vervins

Canton

Vervins

Séance du 07 juin 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20220607-2022-41-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/06/2022

Délibération : N° 2022-41

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 12

Votants : 16

L'an deux mille vingt deux le Mardi 07 Juin, à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 34 RUE DU GENERAL DE GAULLE 02260 LA CAPELLE sous la présidence de Monsieur Johann WERY, Le Maire

Date de convocation du Conseil :

Présent(s) :

Johann WERY, Maire, Christelle MAES, Régis SEMERY, Marie-Christine CLAEYS-HENNEBELLE, Michel BRIDE, Marie-France DESIMEUR-CLOUX, Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Marie-Madeleine PRUSSE, Grégory RONDIER, Victorien POTIN, Régis FOSTIER, Sandrine HAVY

Absent(s) :

David BOUTILLIER ayant donné pouvoir à Christelle MAES, Kelly CATILLON ayant donné pouvoir à Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Andrew BOIVENT ayant donné pouvoir à Grégory RONDIER, Rémy WALME, Sophie MONCHICOURT-BOUCHART, Patrice POULAIN ayant donné pouvoir à Régis FOSTIER, Sylvie LOCATELLI

Secrétaire de séance :

Christelle MAES

Réfection de la rue Jules Carrière : avenant aux travaux EIFFAGE

DELIBERATION

Dans le cadre de l'opération de la rue Jules Carrière, il est apparu que la chaussée doit être renforcée afin que les véhicules lourds ne détériorent pas le nouveau revêtement. Un avenant doit donc être pris en ce sens.

Le montant du marché initial est de 269 959,75 € HT.

Les travaux de renforcement de la structure de chaussée et carrefours réalisés sont :

- Mise à niveau en 2 temps de regard D400 sous voirie pour couche de base
13u 9 551.10€ HT
- Retraitement en place sur 30 cm 2800m²
44 240.00€ HT
- Plus value de couche d'accrochage pour cloutage

	2800m ²	3 360.00€ HT	
-	Plus value pour mise en œuvre de grave bitume à la machine sur 10 cm	170T	9 690.00€ HT

TOTAL **66 841.10€ HT**

Travaux non réalisés :

-	Plantations	13 035.50€ HT
-	Stationnement perméable	7 477.50€ HT
-	Revêtement trottoir	2 008.70€ HT
-	Divers	4 254.10€ HT

TOTAL **26 775.80€ HT**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20220607-2022-41-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/06/2022

Marché initial	269 959.75€ HT
Travaux supplémentaires	+66 841.10€ HT
<u>Travaux non réalisés</u>	<u>-26 775.80€</u>
Solde travaux	310 025.05€
Avenant	+ 40 065.30€ soit 14.85%

DECISION

Le Conseil Municipal

Après discussion et en avoir délibéré,

A la majorité des membres ;

APPROUVE l'avenant n°1 d'un montant 40 065,30 €, soit une plus value de 14,85 % ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 et tous documents y afférant.

Fait et délibéré en séance, les susdits jour, mois et an

Et ont signé au registre tous les membres présents

Pour : 13 Contre : 3 Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire
le
Reçu en Préfecture
le
Publié ou notifié
le

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 07 juin 2022

Le Maire

Johann WERY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20220607-2022-41-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/06/2022